



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE**, à l'unanimité, la convention (annexée à la présente délibération) de mise en commun du policier municipal de Vals Les Bains et de son équipement et **donne** pouvoir au Maire pour signer ladite convention;
- **APPROUVE** la convention de soutien financier au centre Socio Culturel le Palabre d'Aubenas pour un montant plafonné à 1 500 € au titre de l'année 2019 et **autorise** le Maire à signer la convention avec l'association ;
- **DECIDE** l'institution de la procédure d'enregistrement des meublés de tourisme;
- **DECIDE** d'octroyer une subvention de 150 € à l'association Harmonie du Pays d'Aubenas Vals et **autorise** Monsieur le Maire à mandater cette somme au compte 6574.

Questions diverses

Françoise MAYRAS demande où en est le croisement de la route de Vals-les Bains derrière la pharmacie ?
Marc SOUTEYRAND lui répond qu'à ce jour rien n'est prévu en 2019.

Marc SOUTEYRAND nous fait part de la réussite de l'inauguration de l'école de l'olivier le 23 septembre dernier, car au moins 500 personnes présentes.
Le traiteur a été à la hauteur de l'évènement, le buffet froid a été apprécié, et la partie chaude à bien régulée l'affluence. Il remercie tous les présents.

Patrick LAVIALLE demande si un courrier de remerciement a été envoyé pour la Patrouille de France
Marc SOUTEYRAND indique qu'un mail ainsi qu'un article de presse a été adressé à la Patrouille de France

Patrick LAVIALLE demande à Madame Viviane DUNY comment les institutrices s'adaptent à ces nouveaux locaux.

Viviane DUNY dit qu'il y aura certains ajustements à faire.

Monsieur Patrick LAVIALLE demande où en est le projet des commerces ?
Plusieurs personnes ont été contactées.